



# Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage

Secrétariat assuré par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement



## 41<sup>ème</sup> Réunion du Comité permanent

Bonn, Allemagne, 27-28 novembre 2013

UNEP/CMS/StC41/10

### MOBILISATION DES RESSOURCES ACTUALISATION ET PERSPECTIVES

(Octobre 2013)

#### Résumé

Le présent rapport informe le Comité sur l'état des ressources mobilisées depuis la 40<sup>ème</sup> réunion du Comité permanent de la CMS (Bonn, novembre 2012) jusqu'au mois d'octobre 2013.

Ces ressources (financières et en nature) contribuent à la réalisation de tous les objectifs du Plan stratégique 2006-2014 (résolution 10.5) et des activités de la Structure future (résolution 10.9), avec une attention particulière pour celles figurant à l'annexe II de la résolution 10.1.

Le rapport, et notamment son annexe I, propose également un nouveau programme de financement pour le Secrétariat de la CMS ainsi que pour les Secrétariats de la Famille CMS.

## **MOBILISATION DES RESSOURCES ACTUALISATION ET PERSPECTIVES**

*(Préparé par le Secrétariat de la CMS)*

### **ACTUALISATION**

#### **Introduction**

1. Suite à la suggestion de la 40<sup>ème</sup> réunion du Comité permanent (novembre 2012) de développer une approche plus systématique dans la recherche de contributions volontaires, notamment en vue de mettre en œuvre les décisions issues du processus de Structure future (résolution 10.9), le Secrétariat a rassemblé un ensemble d'initiatives prioritaires prévues pour être réalisées - ou au moins initiées - en 2013, et pour lesquelles des ressources (financières et en nature) sont nécessaires en complément des crédits alloués par le Fonds d'affectation spéciale. Ces activités relèvent de la responsabilité du Secrétariat et sont en rapport direct avec les objectifs fixés par les résolutions de la COP et en particulier le mandat à court terme (2012-2014) de la Structure future. Ils ont également été identifiés sur la base des besoins les plus urgents et en tenant compte de la capacité et de la charge de travail du Secrétariat.

2. La liste a été envoyée à toutes les Parties à la CMS en décembre 2012 et à plusieurs reprises en 2013 via les membres du Comité permanent, afin de : (i) tenir les Parties informées des besoins de financement du Secrétariat, (ii) élargir la base des donateurs potentiels, et (iii) fournir des mises à jour sur la réussite des recherches de financements et sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des activités.

3. Ces appels généraux ont été couplés à des requêtes spécifiques auprès des Parties à la CMS. En outre, le Secrétariat a approché les signataires des MdE pour des besoins de financement spécifiques relatifs aux services et à la mise en œuvre des instruments dont ils sont signataires. Le Secrétariat a entrepris de mobiliser des ressources considérables qui ont permis la mise en œuvre d'un certain nombre d'actions prioritaires. Il est reconnaissant du soutien reçu, en particulier compte tenu des circonstances économiques actuelles.

4. Les paragraphes suivants donnent un aperçu des contributions financières et en nature perçues depuis novembre 2012, ainsi que de leurs origines. Un rapport complet sur les ressources obtenues pour les activités à financer à l'aide des contributions volontaires, conformément à la Structure future (annexe II à la résolution 10.1), est inclus en annexe II du présent document.

#### **Financements reçus**

5. Le total des contributions volontaires monétaires reçues en 2013 s'élève à 623 100 EUR (13 % restant à déduire pour les dépenses d'appui aux programmes du PNUE). Ces ressources ont été fournies par les Gouvernements de l'Australie, de la Finlande, de l'Allemagne (BMU et GIZ)<sup>1</sup>, de Monaco, de l'Arabie saoudite et de la Suisse, ainsi que par la

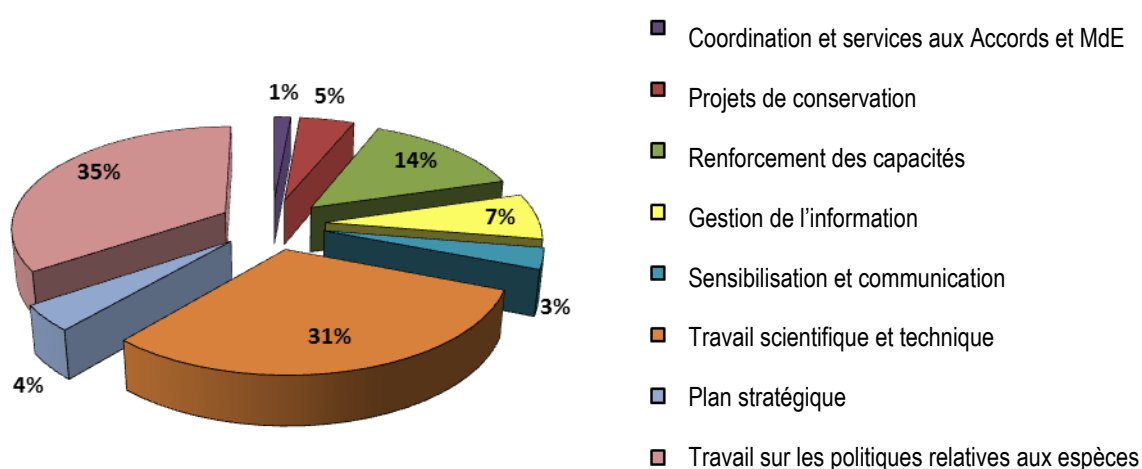
---

<sup>1</sup> BMU : Ministère fédéral de l'environnement, de la sécurité nucléaire et de la conservation de la nature, et GIZ : Agence allemande de coopération internationale agissant au nom du Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement.

Commission européenne, le PNUE ROE<sup>2</sup>, le Secrétariat de la CITES, certaines institutions italiennes (l'Autorité du Parc régional Riviera di Ulisse et le Centre régional d'éducation et d'information sur l'environnement (CREIA)) ainsi que la Fondation européenne de la science. Divers instruments de la CMS, tels que l'AEWA, EUROBATS et les MdE Requins, Dugongs et Rapaces, ont également contribué à l'élaboration conjointe du site web de la Famille CMS.

6. Toutefois, ce montant ne tient pas compte de la subvention annuelle pour la période triennale 2012-2014 allouée par les Émirats arabes unis au fonctionnement du bureau de coordination des MdE Rapaces et Dugongs à Abou Dhabi, ni des contributions « volontaires évaluées » pour la mise en œuvre du MdE Requins et des larges subventions de la CE perçues en 2012 pour la mise en œuvre de projets à long terme.

7. La totalité des fonds ont été affectés comme suit :



8. Le montant total indiqué ci-dessus prend en compte une subvention étant sur le point d'être reçue de la Commission européenne, pour un montant de 120 000 USD (environ 88 000 EUR) à travers une deuxième phase du projet du PNUE de renforcement des capacités relatives aux accords environnementaux multilatéraux dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP). Le projet a pour objectif général le renforcement des institutions dans l'intégration et la mise en œuvre des accords environnementaux multilatéraux (AEM) dans ces pays, et en particulier le soutien des ateliers pré-COP11 et des ateliers de formation (dans les Caraïbes et dans le Pacifique) destinés aux Points focaux nationaux (PFN) de la Famille CMS, afin d'encourager l'utilisation des outils d'apprentissage existants pour renforcer les capacités des PFN.

### Contributions financières indirectes et contributions en nature

9. D'autres contributions ont été fournies soit sous la forme d'un soutien financier, qui n'a pas transité par le Secrétariat mais qui a alimenté directement les activités, soit d'un soutien en nature par l'apport de personnel ou de services.

<sup>2</sup> Bureau régional du PNUE pour l'Europe.

10. Environ 60 000 EUR ont été mobilisés à travers l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA) et BirdLife International pour le projet conjoint sur les énergies renouvelables et les espèces migratrices.

11. Un concert de bienfaisance inédit, parrainé par la CMS et donné par le Chœur de l'Opéra de Bologne, a été organisé dans le cadre des célébrations de la Journée mondiale des oiseaux migrateurs (mai 2013). Les bénéficiaires de l'événement (2 130 EUR) ont permis d'appuyer l'élaboration du Plan d'action pour la Grue royale.

12. En plus de l'hébergement du Secrétariat de la CMS et d'autres Secrétariats de la Famille CMS basés à Bonn, et la prise en charge de tous les frais relatifs aux locaux, le Gouvernement allemand a offert les services d'interprétation pour les réunions du présent Comité permanent. Il convient de remercier également les Gouvernements de la Tunisie et de l'Afrique du Sud respectivement pour l'organisation de l'atelier sur l'empoisonnement des oiseaux (mai 2013) et des ateliers destinés aux Points focaux des pays d'Afrique (octobre-novembre 2013), ainsi que l'Autorité du Parc régional Riviera di Ulisse, la ville de Formia et les villes voisines pour avoir accueilli la réunion du Conseil scientifique et ses réunions associées (octobre 2013).

13. À travers son programme de stage, le Secrétariat a bénéficié du soutien précieux de diplômés ou d'étudiants de l'université qui ont appuyé le personnel de la CMS dans son travail au quotidien, pour des périodes moyennes de trois mois non rémunérées.

### **Appui aux activités de conservation**

14. Des articles en ligne et des notifications sur les possibilités de financement pour des actions de conservation en 2013 ont été produits pour encourager les parties prenantes à proposer des projets contribuant à la mise en œuvre de la Convention et de ses instruments. Plusieurs propositions émises par des partenaires de la CMS ont été appuyées par le Secrétariat à travers des lettres de soutien. Un projet présenté à l'Initiative Darwin (juillet 2013) par le Bureau régional de l'UICN pour l'Afrique australe et l'Afrique de l'Est, et portant sur une initiative pilote visant à préserver les corridors des espèces migratrices au Kenya, a passé la première étape de sélection et pourrait bénéficier d'un soutien.

15. L'administratrice de la CMS basée à Washington a joué un rôle actif dans l'identification des priorités et des possibilités de financement au sein des agences gouvernementales américaines, des institutions privées et des fondations. Sous sa coordination, la CMS a participé à l'examen technique des propositions soumises au programme de subvention du WHMSI<sup>3</sup> dédié au milieu marin (janvier 2013), qui a alloué une somme totale de 75 000 USD à la conservation de plusieurs espèces de la CMS dans l'hémisphère occidental. Des informations supplémentaires sur les ressources générées aux États-Unis pour des travaux de conservation sont présentées dans le « Rapport 2013 ses activités de la CMS en Amérique du Nord [janvier-juillet 2013] ».

---

<sup>3</sup> Initiative sur les espèces migratrices de l'hémisphère occidental (Western Hemisphere Migratory Species Initiative - WHMSI) menée par USFWS et l'Organisation des États américains (OAS). La CMS est membre du Comité de pilotage.

## Développements actuels

16. Des consultations avec les Gouvernements de la Suisse et de Monaco sont en cours, pour qu'ils poursuivent leur soutien respectif aux travaux du Conseil scientifique sur les voies de migration et le changement climatique. En outre, le Gouvernement américain a fait part de son intérêt pour contribuer davantage au budget du MdE Requins.

17. Des négociations sont actuellement en cours avec la Commission européenne afin d'étendre le projet<sup>4</sup> actuel portant sur la « *Mise en œuvre effective de la CMS, de l'AEWA et d'autres instruments de la famille CMS dans différentes régions et langues, à travers le renforcement des capacités* ».

## Renforcement des relations avec le Fonds pour l'environnement mondial (résolution 10.25)

18. Les 2 et 3 septembre 2013, une réunion des membres du Groupe de liaison des conventions relatives à la biodiversité (BLG - Biodiversity Liaison Group), comprenant le Secrétariat de la CMS et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), a été organisée pour discuter de la façon dont l'accès aux financements du FEM pourrait être facilité en renforçant les synergies entre les membres du BLG. Cette réunion a fait suite à la décision pertinente prise lors de la réunion informelle du BLG, tenue le 23 janvier 2013 en marge de l'IPBES-1 à Bonn, Allemagne, ainsi qu'à l'accord du Conseil du FEM lors de sa 41<sup>e</sup> réunion, tenue du 8 au 11 novembre 2011. Lors de cette réunion, les participants ont noté que des fonds supplémentaires pour les activités des conventions relatives à la biodiversité autres que la CDB pourraient être obtenus auprès du FEM, si ces activités contribuent à la réalisation du Plan stratégique pour la biodiversité 2011-2020 et à ses Objectifs d'Aichi. Ils ont convenu qu'une approche conjointe des conventions pourrait faciliter cet accès au financement et que des travaux supplémentaires à cet égard seraient discutés lors de la prochaine réunion du BLG.

19. Le BLG a invité le Secrétariat du FEM à reconnaître explicitement, dans les projets de documents, les synergies potentielles avec les autres conventions relatives à la biodiversité, ainsi que les contributions à leur mise en œuvre. Il a en outre été convenu d'étudier plus avant l'utilité de transmettre au FEM, en temps voulu, une déclaration collective de soutien aux orientations de la programmation du FEM, y compris à la stratégie sur la biodiversité, et à une forte reconstitution des ressources.

20. Les participants ont également convenu d'explorer plus avant la possibilité d'un accord qui permettrait la communication au FEM de recommandations pertinentes d'autres conventions liées à la biodiversité, de manière coordonnée, en vue de la préparation d'une proposition pour examen par le CDB GTEA-5 et par la COP12.

21. De nouveaux progrès ont été réalisés avec le projet PNUE de renforcement des synergies entre les conventions relatives à la biodiversité à travers une meilleure coordination et coopération dans la mobilisation de ressources financières. Ce projet, financé par la Suisse, vient compléter un projet ENRTP plus vaste – mené par le PNUE et financé par la Commission européenne – et vise à renforcer la coopération entre le PNUE, d'autres

<sup>4</sup> Les financements proviennent du « *Programme thématique pour l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles, dont l'énergie (ENRTP) de l'Accord stratégique de coopération (SCA) conclu entre la DG Environnement de la Commission européenne et le PNUE* ».

institutions hôtes, les secrétariats des conventions relatives à la biodiversité, les autorités nationales ou les Points focaux, dans la mise en œuvre efficace et synergique de ces conventions liées à la biodiversité. Le projet cherche notamment à élaborer un rapport d'analyse ainsi que des lignes directrices ou un manuel de référence sur le développement de propositions de projets intégrés et leur soumission au FEM et à d'autres bailleurs de fonds. Un atelier de lancement a eu lieu en marge du CDB OSASTT-17, le dimanche 13 octobre 2013. Le Secrétariat de la CMS est pleinement impliqué dans le projet et a déjà apporté des contributions dès les premiers stades de développement.

### **Perspectives**

22. Le Secrétariat a élaboré un programme de financement qui cherche à rationaliser les efforts actuels de mobilisation de ressources et à accroître et pérenniser le flux entrant des contributions volontaires allouées à un certain nombre d'activités des Secrétariats de la Famille CMS. Une proposition de « *Programme des champions des espèces migratrices* » figure à l'annexe I.

### **Action requise :**

Le Comité permanent est invité à :

- a) Prendre note du présent document et apporter ses commentaires et orientations au Secrétariat, le cas échéant.
- b) Approuver le programme « *Programme des champions des espèces migratrices* », présenté en Annexe 1.